

qui veulent aller en arrière ; ceux du syndicat d'industrie, eux, veulent aller de l'avant. Telle est l'idée développée aujourd'hui par les instances fédérales du Livre et par le SGLCE.

La réalité est en fait plus complexe, et si nos responsables syndicaux voulaient réellement s'interroger sur les raisons de la fonte de nos effectifs, ils ne s'en tiendraient pas à des notions aussi simplistes.

Pour l'instant, la garantie des salaires de la presse parisienne, c'est la convention collective. Or, les dirigeants de la Filpac évoquent à l'occasion l'éventualité de modifier la convention collective. Dans quel sens ? On est en droit d'être inquiets en lisant le « chapeau politique » de l'accord signé par la direction de Presse Alliance et les partisans du « syndicat unique », qui ne fait *même pas référence à la convention collective*.

Si l'objectif de la Fédération et des partisans du syndicat d'industrie est de liquider la convention collective des ouvriers de la presse parisienne, qu'ils le disent clairement. Cependant, même sans qu'ils le disent, cela semble évident. La constitution de syndicats nationaux dans une fédération d'industrie qui regroupera des travailleurs de la « communication » dans le sens le plus large possible (les instances européennes auxquelles veut adhérer la CGT incluent même les travailleurs du « divertissement » !) aura certes l'avantage de « ratisser large » sur le plan du recrutement, mais implique la liquidation de notre convention collective.

On ne peut pas reprocher aux dirigeants de la Fédération de déterminer des objectifs à long terme, on peut cependant leur reprocher d'avancer masqués et de ne pas exposer en langage décodé les raisons et les conséquences de leurs choix, et de ne pas les soumettre à un véritable débat.

## LE POINT DE VUE PRAGMATIQUE

Dans le débat qui oppose au niveau parisien deux projets syndicaux différents, il y a deux constats que les partisans du Comité inter que nous sommes ne doivent pas éluder :

— le premier est que la perspective de la Fédération est beaucoup plus large que la nôtre, puisque son champ d'action est national.

Dans cette perspective, la presse parisienne représente peu de chose, numériquement parlant, même si la presse quotidienne nationale imprimée à Paris constitue un enjeu stratégique important (mais pour combien de temps ?) ;

— le second constat est que les blocages qui affectent la presse parisienne n'ont aucune incidence sur l'activité de la Fédération en

dehors de la presse parisienne ; ils restent pratiquement inconnus des camarades de province, ou ne sont connus qu'à travers l'optique de la Fédération.

On ne peut pas reprocher à la Fédération d'avoir une politique au niveau national ; on peut en revanche lui reprocher la mise en place d'un modèle syndical qui implique la liquidation d'une structure qui, au niveau parisien, était tout à fait efficace.

Dans ce débat, le fétichisme d'organisation n'est pas de mise. Si ceux qui, dans le Livre, se déclarent partisans du syndicalisme d'industrie ne le font pas pour des raisons syndicales, les partisans du syndicalisme de métier ne le font en général pas pour des raisons de corporatisme. La défense d'une forme d'organisation ou d'une autre n'est pas une question de principe mais d'efficacité — à condition de définir quelle genre d'efficacité on veut atteindre.

La constitution, puis la survivance, des syndicats de métier est due à des circonstances historiques et économiques particulières qui ne sont pas survenues dans d'autres secteurs d'industrie. Cette forme a pu perdurer dans la presse parce que les métiers étaient bien différenciés, parce que les syndicats de métier étaient en mesure de négocier avec le patronat et parce qu'il existait le monopole de l'embauche.

Mais si la forme syndicat de métier s'est révélée jusqu'à présent efficace dans le Livre, on n'a peut-être pas bien perçu ce qui faisait son efficacité :

— l'existence de catégories qui pouvaient arrêter les titres et faire pression sur le patronat ;

— l'unité dans l'action qui faisait que les catégories qui étaient en position de faire pression tiraient vers le haut les autres catégories et leur faisaient bénéficier des avantages obtenus.

L'efficacité du syndicalisme dans la presse tenait à ces deux facteurs, qui jouaient conjointement.

Nous ne devons pas oublier, par exemple, que les correcteurs n'ont pas toujours touché le même salaire que les typosinos et que c'est grâce à ces derniers que leurs salaires ont été alignés vers le haut. C'est un exemple typique.

## OR, AUJOURD'HUI, ON CONSTATE :

— que le nombre de catégories capables de faire réellement pression sur le patronat s'est réduit aux seuls rotativistes et à la distribution ;

— que la volonté de casser l'identité de ces catégories, qui devraient pourtant constituer l'épine dorsale d'une stratégie cohérente dans la

presse, a cassé l'unité qui faisait la force de la CGT du Livre.

L'uniformisation des tâches, la dépréciation des métiers anciens, la simplification des procédés qui rend possible l'embauche de personnels moins qualifiés : tout cela aboutira inévitablement à la liquidation des syndicats de métiers, et créera objectivement les conditions de la constitution de syndicats d'industrie.

En 1972, nous étions deux correcteurs au *Quotidien du Médecin*, qui ne dépendait pas de la presse, et dont la saisie se faisait par des dactylos qui tapaient sur des IBM à boule. Nous avons convaincu ces demoiselles, mécontentes de leurs conditions de travail et de leurs salaires, de se syndiquer. Elles sont allées à Blanqui et se sont fait proprement jeter parce qu'elles « n'étaient pas du métier ».

Je pense que, dans une large mesure, le Livre parisien a lui-même créé la situation de naufrage dans lequel il est aujourd'hui.

La question est donc de savoir si la mise en place d'un syndicalisme d'industrie est une solution à ce naufrage ou un masque pour éviter de trouver les vraies solutions (et délimiter les vraies responsabilités).

Le principal obstacle aujourd'hui à la mise en place d'un syndicalisme d'industrie dans le Livre, dans la presse, surtout, est la mentalité catégorielle, et je suis convaincu que cette mentalité catégorielle sera très difficile à faire disparaître. Comment les correcteurs doivent-ils réagir en constatant qu'un document dans lequel est envisagé l'avenir de nos professions ne fait même pas référence aux correcteurs ? Comment doit-on réagir en lisant un autre document abordant les grandes questions de l'avenir du syndicalisme du Livre, sans que les correcteurs aient été informés de sa rédaction ?

C'est très simple : nous déduisons que dans le « syndicat unique » les correcteurs n'auront pas leur mot à dire. Les rotativistes non plus, si on en juge par les pratiques déjà en application, puisque le projet de statuts du Comité inter élaboré par le SGLCE ne laisse aucune place aux catégories professionnelles.

C'est pourquoi le syndicat des correcteurs est méfiant, parce qu'il ne voit pas, dans l'état actuel des choses, quelles garanties réelles pourraient assurer à terme la survie des correcteurs dans ce nouveau cadre. C'est pourquoi, pour l'instant, le syndicalisme de métier reste encore le moindre mal, non pas parce qu'il est un choix de principe, mais parce qu'il est un cadre pratique qui nous offre encore certaines garanties.

RENÉ BERTHIER